

# Des prémisses pour contrer la gouvernance

## Critique de *Gouvernance. Le management totalitaire* d'Alain Deneault\*

Julie Paquette\*

Quote [Cambria 11, no spacing]  
Author of the quote [Cambria 11, spacing 6]

Deneault nous propose ici – en cinquante prémisses – une définition didactique, critique et exhaustive de l'idée de gouvernance; idée qui possède une effectivité manifeste – et on ne peut plus étonnante si l'on regarde sa relative nouveauté – sur tout l'appareil étatique, qui mérite d'être prise en compte.

Ce livre paraît au moment où sort sur les écrans *Le prix des mots*, documentaire réalisé par Julien Fréchette qui raconte la saga autour de la publication de *Noir Canada* (dont Deneault est l'un des auteurs) et de la poursuite en diffamation qui s'en est suivie par la société aurifère Barrick Gold. Notons d'emblée que cet ouvrage est teinté du bagage impressionnant de connaissances que Deneault a amassé au fil du temps concernant le secteur minier et pétrolier et les États du Sud, notamment l'Afrique (voir *Noir Canada pillage corruption et criminalité en Afrique du Sud* (2008), *Offshore paradis fiscaux et souveraineté criminelle* (2010), et *Paradis sous terre* (2012), tous trois parus chez Écosociété). Cela sera d'ailleurs l'objet d'étude des prémisses 24 à 29 où Deneault soutiendra la thèse selon laquelle « le

---

\* Montréal : Lux éditeur, 2013.

\* Julie Paquette est diplômée de science politique à l'Université d'Ottawa et poursuit des recherches post-doctorales au Centre de recherches intermédiaires sur les arts, les lettres et les techniques (CRIALT) et au Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE) de l'Université de Montréal.

principe de la gouvernance vien[drait] auréoler de la défense de la paix et des droits de l'homme le seul droit qui vaille, celui de la propriété privé » (prémisse 25, p. 105). Voyons comment cela s'inscrit dans un raisonnement plus large.

### Un participe présent, récent et passif

Deneault relève qu'étymologiquement, le terme *gouvernance* est le substantif obtenu à partir du participe présent (gouvernant) et que ce temps de verbe est, dans la langue française, le temps le plus faible, le moins engageant (p. 19). Ce constat sera éloquent pour la suite des choses.

L'entrée de la gouvernance dans l'arène de la politique (elle nous provient des théories managériales) a provoqué ce que Deneault nomme une véritable « révolution » (p. 11) : une révolution « anesthésiante » (p. 20). En fait, sa puissance conceptuelle est si forte qu'elle contamine non seulement le présent, l'avenir, mais s'assure d'une réécriture du passé, c'est à dire qu'elle « invers[e] causes et effets aux vues d'un passé fantasmé » (prémisse 30, p. 121). Ainsi, parlera-t-on de gouvernance chez Foucault, la confondant grossièrement avec la gouvernementalité (prémisse 23, p. 97) ou encore de « gouvernance soviétique » (prémisse 30, p. 121). La gouvernance fige donc le passé, le présent, le futur, sous l'auréole de la fin de l'histoire, elle procure l'illusion d'une paix, d'une stabilité... telle est sa révolution.

### There is no alternative

Sur le plan de la politique, la gouvernance se manifeste par un dégageant – un retrait – des institutions traditionnelles du jeu du politique. Celles-ci délaissent une partie de leur souveraineté au profit d'une plus grande stabilité. Ce faisant, le gouvernement devient un partenaire parmi d'autres (prémisse 18, p. 81). La chute du mur de Berlin vient donc sceller *le* et *la* politique sous l'affirmation consacrée de Margaret Thatcher : « There is no alternative. »

La structure politique se voit entièrement redéfinie à la lumière de cette idée nouvelle. Désormais, la démocratie « ne se laisse plus médiatiser par des institutions, mais pas un nébuleux ‘système de gouvernance’ qu’aucun référent juridictionnel n’encadre et dans lequel se perdent les quelques garanties constitutionnelles que les peuples ont conquises dans leur histoire » (prémisse 4, p. 33).

Sur les pavés goudronnés de la fin de l’histoire dansent maintenant les agents de l’espace public. On semble croire « qu’une fois [l]e contrat [social] déchiré s’ouvrir[a] l’ère heureuse de la contractualisation plurielle et de la délibération perpétuelle » (p. 18). On assiste alors à la mise en avant d’une logique « participative » qui paraîtrait noble aux yeux de certain(e)s si elle revêtait les habits d’une démocratie radicale et directe au lieu de s’ériger en un impératif de la prise de parole à travers un cadre normatif consensuel pré-établi, ou pour le dire autrement : en une « collaboration horizontale » d’agents « formellement inégaux » à l’intérieur de paramètres toujours déjà fixés d’avance (prémisse 15, p. 70).

En conséquence, dans ce paradigme, indique Deneault, « le citoyen, avalé par ce concept managérial, ne pourra ainsi participer aux cercles de décisions publiques que s’il sait promouvoir des intérêts dignes d’un partenaire » (prémisse 8, p. 41). Il faut donc savoir jouer le jeu de la gouvernance si l’on veut être entendu : investir des lieux de sociabilité, accumuler du capital culturel et social... C’est l’ère des leaders à la petite semaine, de la « créativité » et de l’« entregent fécond » (prémisse 13, p. 67). L’objectif premier est de faire partie du cercle décisionnel.

### Le cercle de la gouvernance

Deneault décrit alors ce que je nommerais le « cercle de la gouvernance » : la gouvernance engendre un conformisme qui, se faisant, crée de l’exclusion. Afin de camoufler cette exclusion, le langage de la subversion et de la critique est intégré au sein de la gouvernance, ce qui provoque au final, cette révolution anesthésiante. Précisons.

L’un des effets de la gouvernance est de « nettoyer l’histoire de ce qui la dépolit » (p. 21) en misant sur le conformisme des différents acteurs participants (prémisse 9, p. 45). Il faut éviter à tout prix le retour des manifestations populaires (prémisse 20, p. 87). Toutes les discussions au « Sommet » (entre partenaires inégaux, prémisse 17, p. 79) doivent se conclure par un consensus qui gommara toute forme de dissidence.

La politique n’est plus « mise en partage », mais privation, pour ne pas dire privatisation (prémisse 10, p. 49). L’exclusion en elle-même n’est pas un phénomène propre à la gouvernance. Cependant, sa spécificité vient du fait de son déni, c’est-à-dire qu’elle « appliqu[e] une logique d’exclusion déguisée en son contraire (prémisses 8 et 11). Qui plus est, celui qui ne participe pas se verra affublé de la « pathologie de gouvernance » (prémisse 36, p. 144-145). On dira que son bagage génétique n’a su s’adapter aux nouvelles réalités. Ainsi l’écrivait, avec le plus grand sérieux, le politologue Gilles Paquet : « L’adoption de conformismes [...] par évolution génético-culturelle, devie[nt] une partie de notre ADN » (p. 144-145).

Les non-participants se trouvent exclus de l’équation, ils n’existent pas dans la gouvernance. C’est alors que stratégiquement, il devient utile, voire nécessaire, de rapatrier tout le vocable contestataire à l’intérieur des rangs de la *bonne* gouvernance. Ainsi parlera-t-on de *gouvernance subversive*, voire même fera-t-on un *appel aux armes* (cf. la couverture et sa quatrième du livre de Gilles Paquet, *Gouvernance. Une invitation à la subversion*, Montréal, Liber, 2005). En bref, résume Deneault, « le théoricien de la gouvernance s’assure de redistribuer les rôles de façon à se donner à lui-même celui du rebelle » en habillant « d’une doublure critique son conformisme intellectuel » (prémisse 34, p. 137). Au final, c’est Francfort avalé par le Capital où le sujet aliéné disparaît devant la grotesque mascarade que met en scène cette époque « tellement corrompue par le bruit qu’elle n’entend pas la dissonance » (Adorno, prémisse 49, p. 186).

### Que faire ?

Mais Deneault ne nous laisse pas ainsi, en conclusion, il affirme qu’il y existe bel et bien une alternative et nous invite, lectrices et lecteurs (probablement déjà convaincu(e)s pour la plupart) à cessez de jouer

## TRAHIR

le jeu de la gouvernance. « La gouvernance ? En rire. Et vite passer aux choses sérieuses. » (p. 189) Les phrases s'enchaînent alors comme autant de slogans nécessaires : « [S]e rendre digne, s'indigner » (p. 190); « Comme Simone Weil, tout soumettre à la critique radicale » (*idem*); « Ne plus sonner l'heure de l'engagement politique, mais celle du dégagement » (p. 192); « Se saisir des structures, pas l'inverse » (*idem*); « Afficher un optimisme plus fort que les contingences » (p. 193). Ces phrases sont autant d'appels à la mobilisation qui pourraient, il est vrai, résonner de manière assez creuse si l'on ne savait pas la force qu'il a fallu à Deneault pour affronter cette dite gouvernance. Reste que Deneault est ferme, il faut s'extirper de ces mécanismes et il est difficile de ne pas terminer la lecture de cet ouvrage avec une certaine admiration, sinon une admiration certaine pour son auteur.

## Épilogue. « Réflexions » au Sommet

Avec *Gouvernance. Management totalitaire* on a probablement affaire au meilleur ouvrage (conjointement avec *Université Inc.* des chercheurs Éric Martin et Maxime Ouellette publié aussi chez Lux, 2011) pour nous permettre de saisir l'impératif d'une critique, d'une part, du modèle universitaire qui regorge de « colporteurs subventionnés de la doctrine [de la gouvernance] » (prémisse 32, p. 122; voir aussi prémisse 30) et d'autre part de la manière dont le gouvernement Marois a mené le Sommet sur l'enseignement supérieur et ses conclusions, notamment la mise sur pied d'un chantier « visant à répondre aux demandes pressantes pour la bonification de la gouvernance des universités » (« Cinq chantiers pour autant de réformes », *Le Devoir*, 27 février 2013). Un exemple parmi tant d'autres du règne de la gouvernance, et dont l'ouvrage de Deneault nous aide à saisir les pourtours.